

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain d'avoir compris toutes les nuances de la question. S'il s'agit de notre intervention dans les affaires municipales, sauf erreur, le ministre de l'Ontario, tout au moins, ne le veut pas. Il me semble que le député et le chef de l'opposition suivent là une politique de confrontation.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, il est évident que le premier ministre n'a pas saisi le sens de la question. Voici ce que je lui demande: encouragerait-on les municipalités, avec le consentement des provinces, à faire comparaître leurs représentants devant le comité parlementaire spécial de la constitution, afin de discuter de la nouvelle part des ressources fiscales et financières qui leur serait faite?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'au début du moins, le comité parlementaire de la constitution discute des ressources fiscales ni de l'opportunité d'en discuter. Toutefois, si les gouvernements provinciaux veulent permettre aux autorités municipales de comparaître devant le comité et si le comité les y invite, le gouvernement n'y verrait sûrement pas d'objection.

L'hon. M. Lambert: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement aurait-il l'intention, avec l'assentiment des provinces, d'inviter les municipalités du Canada à envoyer des représentants officiels aux autres conférences fédérales-provinciales sur les relations fiscales et la constitution?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit que les provinces envoient aux conférences fédérales-provinciales les délégués de leur choix. Si elles veulent inclure dans leurs délégations des représentants municipaux, elles sont libres de le faire et, bien entendu, le gouvernement fédéral ne peut qu'accepter les délégués choisis par les provinces.

LES PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE AU SUJET DE L'IMPÔT SUR LES PLUS-VALUES DE CAPITAL

M. Craig Stewart (Marquette): Je voudrais poser une question au ministre des Finances. A-t-il dit au caucus libéral qu'il n'y aurait jamais d'impôt sur les gains de capital réalisés sur les maisons?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député sait que sa question n'est pas recevable sous cette forme.

M. Stewart (Marquette): Puis-je la reformuler? Le représentant de Provencher présentait-il la politique du gouvernement lorsqu'il a fait cette déclaration publiquement au Manitoba?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je répète que la décision rendue par la présidence, il y a un instant, s'applique à la question posée par le député. Telle que formulée, elle n'est pas recevable.

LA POLLUTION

LE JOUR DE L'ENVIRONNEMENT ET LES CONGÉS OFFICIELS

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le gouvernement du Canada accorde la plus haute priorité au problème de la lutte contre la pollution de l'environnement et qu'un Jour de l'environnement sera observé au Canada, probablement en octobre, le premier ministre voudrait-il proclamer ce jour congé national, afin que tous les Canadiens puissent participer à cette grande manifestation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si je proclamais congé national chaque jour important qu'on me signale de la part de groupes reconnus d'un bout à l'autre du pays, nous ne travaillerions pas un seul jour de l'année.

M. Lewis: Quel mal y a-t-il à cela?

M. Skoberg: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre va-t-il reconnaître l'importance de ce jour et recommander à la Chambre d'en faire un congé national?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur, mais qu'advient-il de la fête des mères, de la fête des pères et de toutes les autres fêtes?

Une voix: Elles tombent un dimanche de toute façon.

BANFF ET JASPER—L'INSTALLATION D'ÉGOUTS

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Quand le gouverne-